



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 16 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre a échangé ce lundi 16 novembre, aux côtés du ministre de l'Intérieur, avec les représentants des cultes réunis par visioconférence.

Après des échanges approfondis, le Premier ministre a indiqué, en accord avec les représentants des cultes, que les règles qui restreignent temporairement, dans le cadre du confinement, la célébration collective du culte demeurent en vigueur.

Ce cadre, dicté par l'impératif sanitaire, validé par le Conseil d'État dans son ordonnance du 7 novembre 2020, prévoit pour rappel que :

- l'ensemble des lieux de culte demeurent ouverts ;
- les fidèles peuvent y participer aux enterrements et aux mariages dans la limite respective de 30 et 6 personnes, mais également s'y rendre pour y exercer le culte à titre individuel, en particulier à l'occasion de leurs autres déplacements autorisés ;
- les ministres du culte peuvent librement y participer à des cérémonies religieuses, notamment pour en assurer la retransmission, et y recevoir individuellement les fidèles, de même qu'ils peuvent se rendre au domicile de ceux-ci.

Afin de tracer des perspectives, qui reposeront sur l'amélioration des conditions sanitaires, le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur ont rappelé l'horizon fixé autour du 1^{er} décembre prochain par le Président de la République lors de son adresse aux Français du 28 octobre 2020.

Ainsi, ils ont insisté sur la nécessité de travailler dès à présent à l'adaptation des règles qui permettront la reprise de l'exercice des cultes, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Le délai nous séparant de cette échéance espérée sera donc mis à profit par les représentants des cultes, en lien avec le ministre de l'Intérieur, pour élaborer les nouveaux protocoles sanitaires. Ces propositions seront soumises la semaine prochaine au Premier ministre.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr